Forestiers du Monde®

Bulletin d’adhésion

Personne morale (entreprise, commune, etc.)

Association loi du 1er juillet 1901

Cotisation annuelle **40 €**

01 La structure et son représentant

Dénomination de la personne morale

Nature de la structure (entreprise, commune, association...)

Adresse du siège

Nom et prénom du représentant habilité

Fonction

Adresse électronique

Téléphone

Le courriel est utilisé pour les convocations, les invitations et les informations associatives.

02 Engagement et règlement

Agissant en qualité de représentant habilité de la personne morale désignée ci-dessus, je sollicite son admission à Forestiers du Monde®. Je déclare avoir pris connaissance des statuts, de la charte déontologique et du règlement intérieur et m’engage, au nom de la structure, à les respecter et à acquitter sa cotisation annuelle de 40 €.

Joindre un chèque de 40 € à l’ordre de « Forestiers du Monde® », à retourner avec ce bulletin au siège : 42 B avenue Victor Hugo, 21000 DIJON - FRANCE. Pour un autre mode de règlement, notamment pour une commune, contacter l’association.

Lu et approuvé — signature du représentant habilité

Cachet de la structure (facultatif)

Les informations recueillies servent à gérer l’adhésion et la vie associative. Pour toute question ou pour exercer vos droits sur vos données : Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr.